

tôt empereur. Dirigée spécialement contre lui, cette brochure semblait ne l'être que contre l'usurpation que le père de Charlemagne avait faite, vers 772, de la couronne des Mérovingiens, car elle portait pour titre : *Le grand crime de Pepin-le-Bref. Les Parisiens, enchantés d'être débarrassés du Directoire, ne comprirent pas le but du pamphlet, et le ministre de la police, qui en pénétra l'invention, ne voulut point le faire saisir, de crainte que l'éclat de la saisie ne fit remarquer la prédiction; mais il ne tarda pas à trouver un autre moyen de persécuter l'auteur du pamphlet et de le faire évanouir. Il fit emprisonner l'abbé Aimé Guillon de Montléon comme rédacteur et distributeur d'un journal clandestin, et, des reproches amers du Consul ayant fait penser au ministre que M. Guillon avait des rapports avec des hommes qui, ayant l'intime confiance de Bonaparte, avaient divulgué ses secrets, fit mettre en jeu toutes sortes de ruses dans les interrogatoires pour savoir de lui lequel d'entre les confidants particuliers du Consul il connaissait le mieux, et par conséquent avait pu lui révéler le plus mystérieux de ses projets. L'abbé Guillon avait trop d'honneur pour trahir l'indiscret; il ne l'a nommé que vingt ans après, lorsqu'il n'y avait plus de danger ni pour l'un ni pour l'autre (1). Le révélateur était le faneux abbé Bernier, de la Vendée, qui, gagné par Bonaparte, était chargé d'aller porter ses propositions et ses exigences aux agents du pape venus à Paris pour traiter du concordat qui se conclut en 1801. L'abbé Bernier avait dit, en janvier de l'année précédente, à l'abbé Aimé Guillon, lié avec lui, que le premier consul voulait reproduire, à son profit, dès que les circonstances le permettraient, la scène *fabuleuse* de Pepin-le-Bref, se faisant autoriser par le pape Zacharie à usurper la couronne de la dynastie de Clovis.*

(1) Cette anecdote a été développée par l'abbé Guillon lui-même, en 1821, dans les prolégomènes historiques d'un grand ouvrage : *Les martyrs de la foi pendant la révolution française*, au tome 1<sup>er</sup>, p. 273.